



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Guadeloupe
DEAL Guadeloupe

BP 54 - 97102 Basse-Terre Cedex
Tél : 05 90 99 43 43 - Fax : 05 90 99 46 47

Service Prospective Aménagement et Connaissance du
Territoire (PACT)
Pôle Connaissance, Territoire et Paysages (CTP)

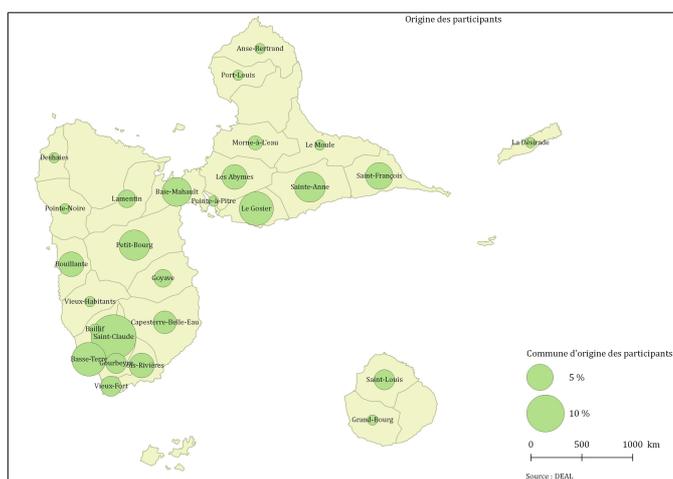
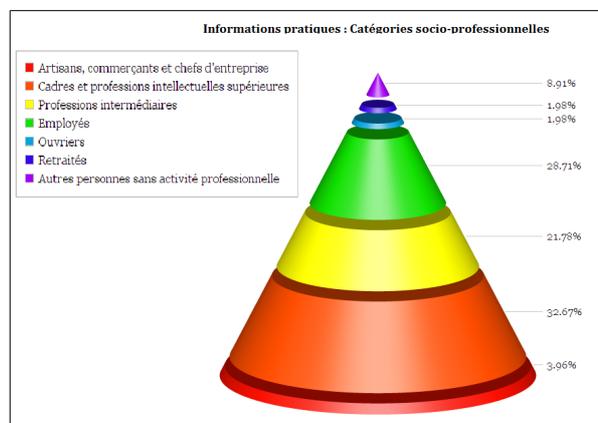
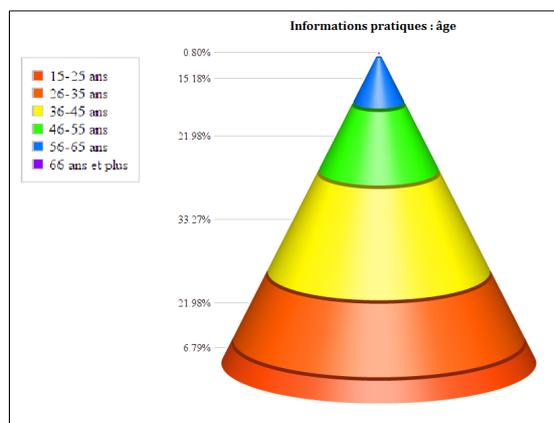
Rédaction : LETI Bénédicte (juillet 2017)

Analyse d'enquête : Paysages et sites de Guadeloupe



Un questionnaire a été proposé par la DEAL Guadeloupe auprès du grand public afin de savoir comment sont considérés les paysages en Guadeloupe et mieux connaître le niveau d'information sur les sites classés. Réalisé par LETI Bénédicte, stagiaire du service Prospective, Aménagement et Connaissance du Territoire, dans le cadre de la préparation d'un plan de communication pour la politique des sites, il a été diffusé sur internet, via le site de la DEAL et les réseaux sociaux et au format papier pendant 1 mois, du 16 mai 2017 au 16 juin 2017.

Le questionnaire a permis d'obtenir 132 réponses complètes sur 439 (Les réponses incomplètes n'ont pas été analysées). Les participants se situent globalement dans la tranche d'âge 26-55 ans et sont surtout des employés, des cadres, ou des fonctionnaires. Ils viennent majoritairement de la Basse-Terre, mais les réponses sont globalement issues de toute la Guadeloupe.



1. Les paysages de Guadeloupe

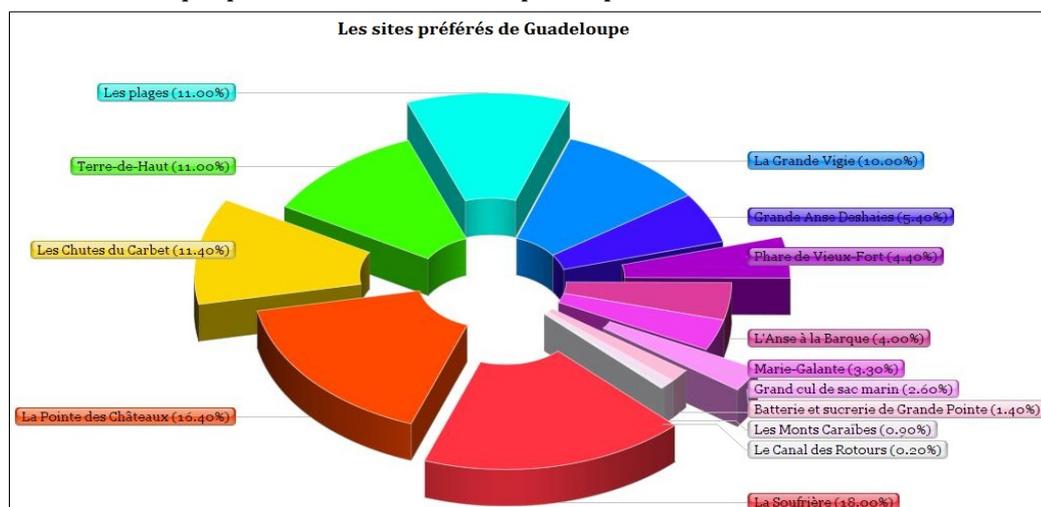
La première partie du questionnaire avait comme objectif d'établir un classement des paysages et sites les plus appréciés de Guadeloupe, de savoir pourquoi les participants préféraient ces paysages aux autres et leur ressenti dans ces lieux. Cette partie permettait également de connaître la fréquentation générale des sites et comment les participants considèrent l'aspect de leurs paysages préférés.

Classement des paysages les plus appréciés

Pour l'analyse, les réponses donnant les Saintes, la Baie des Saintes, la baie de Pompierre, le Pain de Sucre et Terre-de-Haut ont été rassemblées sous l'appellation « Terre-de-Haut ». Chaque participant ayant sa plage préférée, toutes celles citées, ne faisant pas parties d'un site classé, inscrit ou en projet de classement, ont été regroupées sous l'appellation « Les plages ». Ce regroupement contient les plages comme Bois Jolan, Malendure et la Datcha, mais ne compte pas la plage de Grande Anse, par exemple, parce qu'elle fait partie d'un site classé. L'analyse s'est faite sur les sites classés, inscrits ou en projet de classement et les cinq premiers autres sites du classement.

Parmi les paysages préférés cités par les participants, une nette popularité de la Soufrière et de la Pointe des Châteaux est notable. Ces deux paysages sont respectivement cités 77 et 70 fois.

De manière générale, les sites classés, inscrits ou en projet de classement sont peu évoqués en proportions, à l'exception de la Pointe des Châteaux et Terre-de-Haut, la Grande Vigie. Les autres sites ne sont cités que par moins de 10 % des participants.



La Pointe des Châteaux (ULM)



Chute du Carbet (OPP)

Le détail de l'analyse montre que la Soufrière est le site le plus souvent proposé pour le premier rang du classement.

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	total	pourcentage
Soufrière	30	16	5	7	8	11	77	18,0
La Pointe des Châteaux	15	17	12	8	8	10	70	16,4
Les Chutes du Carbet	7	18	5	1	7	11	49	11,4
Terre-de Haut	13	7	6	12	2	7	47	11,0
Les plages	12	7	10	3	9	6	47	11,0
La Grande Vigie	3	2	6	10	15	7	43	10,0
Grande Anse de Deshaies	2	5	5	6	2	3	23	5,4
Phare de Vieux-Fort	8	1	1	3	5	1	19	4,4
L'Anse à la Barque	2	3	3	5	3	1	17	4,0
Marie-Galante	0	1	3	2	3	5	14	3,3
Grand Cul De Sac Marin	1	0	4	2	3	1	11	2,6
Grande Pointe	0	3	1	1	0	1	6	1,4
Monts Caraïbes	0	0	2	0	1	1	4	0,9
Canal des Rotours	0	0	0	0	0	1	1	0,2
							428	100

Pourquoi ces sites sont-ils populaires ?

Parmi les termes proposés par les participants pour expliquer les raisons de leurs choix, des ensembles se retrouvent comme, par exemple, l'utilisation du site (sport, promenade, randonnée), le ressenti (bien-être, stupéfaction, réconfort après l'effort, tranquillité), l'esthétique du site (beauté, vue, couleurs, magnifique, harmonie), la connaissance du passé d'une zone (patrimoine, historique, culture), ou encore les caractéristiques du site (faune, flore, biodiversité, fragile, immensité).

Les raisons majoritaires de popularité de ces paysages évoquées par les participants sont la beauté, le sentiment de bien-être et la possibilité de faire du sport.

Définitions :

Aménagement : Action d'aménager les ressources d'un lieu pour les rendre exploitables ou plus productives.

Beauté : Caractère de ce qui est beau, de ce qui plaît universellement.

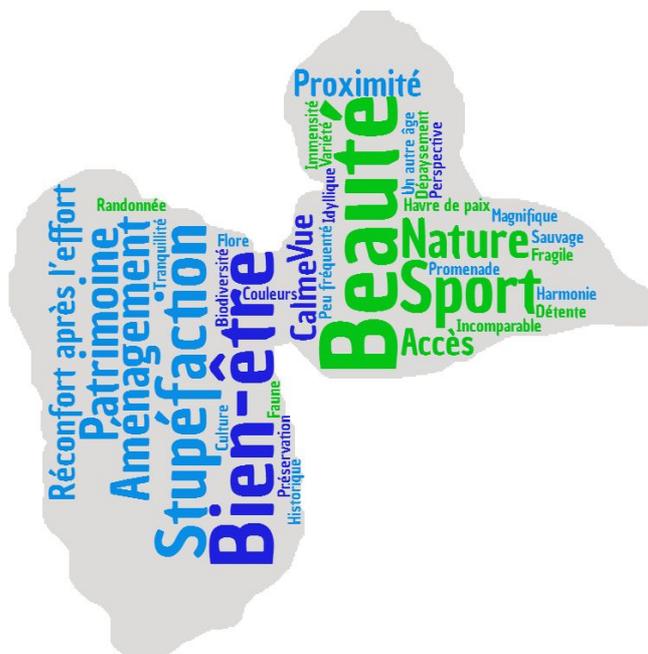
Bien-être : Sentiment général d'agrément, d'épanouissement que procure la pleine satisfaction des besoins du corps et/ou de l'esprit.

Nature : Milieu terrestre particulier, défini par le relief, le sol, le climat, l'eau, la végétation.

Patrimoine : Ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants.

Stupéfaction : Grand étonnement; étonnement extrême qui prive de toute réaction.

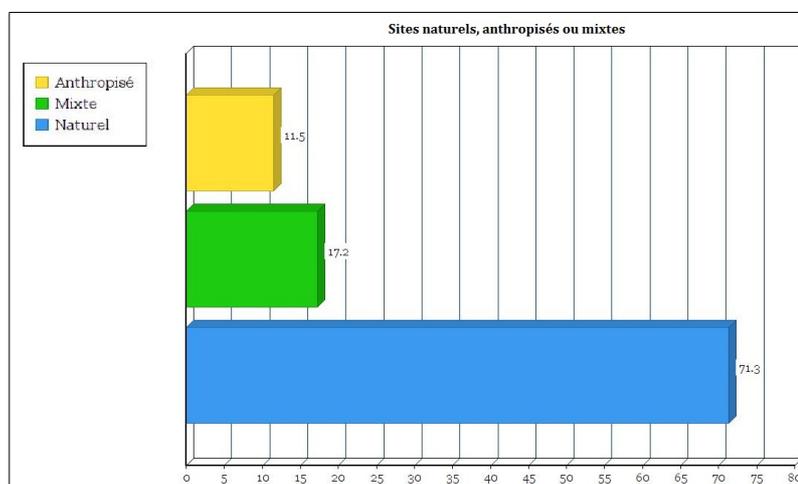
Source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)



Nuage de mots des raisons d'appréciation d'un paysage

Un résultat intéressant concerne les répétitions du mot « beauté », plus importantes que le mot « nature ». La beauté du site semble être un élément plus essentiel que l'aspect naturel pour l'appréciation d'un site. Un paysage, naturel ou pas, sera populaire s'il plaît esthétiquement aux visiteurs, ce qui est étonnant parce qu'en général la vision du paysage est plus axée sur son côté naturel.

Cependant, les paysages cités par les participants sont quasiment tous situés dans un cadre naturel. Les participants considèrent peut-être que l'aspect naturel est inclus dans la beauté d'un site.



La présence des termes « bien-être » et « stupéfaction » renvoient à deux appréciations différentes du paysage. La première permet de communiquer un sentiment de satisfaction passif, où l'individu accepte l'ambiance du paysage ; l'autre est une satisfaction active, plus extrême que le bien-être.

Comme pour les deux façons d'apprécier le paysage, on peut distinguer plusieurs types d'usages des sites. Les réponses évoquent des activités sportives (« sport », « randonnée »), mais aussi des activités plus tranquilles (« promenade », « détente »), ou plus tournées vers la culture (« historique », « patrimoine »). L'analyse de ces réponses permet de noter que les sites sont plus appréciés pour leur aspect culturel ou leur intérêt sportif que pour la possibilité d'y faire une pause tranquille.

L'analyse permet également de remarquer que les participants placent l'aménagement d'un site et son aspect naturel au même niveau. Un site préservé en l'état ou facilement accessible serait a priori apprécié de la même façon par les participants. Cela doit tout de même dépendre du type de site. Par exemple, les sites observés généralement de loin, comme certains îlets ou les reliefs (montagnes, mornes, etc.) seront plus appréciés s'ils conservent un aspect naturel et peu urbanisé. À l'inverse, des sites sur lesquels le public peut se rendre comme la Pointe des Châteaux ou les plages doivent bénéficier d'un minimum d'aménagement afin d'être facilement accessibles et que tous ceux qui veulent se rendre sur de tels sites puissent le faire.

Les paysages sont globalement considérés selon trois catégories : ceux relevant de l'action de l'homme sur l'aspect du paysage, ceux traitant de la nature, et ceux tenant de l'expérience esthétique dans le paysage.

Action de l'homme	Aspect naturel	Expérience esthétique
Accès	Biodiversité	Beauté
Aménagement	Faune	Vue
Culture	Flore	Couleurs
Historique	Fragile	Magnifique
Patrimoine	Nature	Harmonie
Promenade	Préservation	Bien-être
Randonnée	Sauvage	Tranquillité
Sport	Variété	Détente
		Havre de paix
		Réconfort après l'effort
		Stupéfaction
		Un autre âge
		Dépaysement
		Idyllique
		Immensité
		Incomparable

Émotions ressenties au sein des paysages



Nuage de mots sur les émotions ressenties au sein des paysages préférés de Guadeloupe

Au sein de leurs paysages préférés, les participants ressentent surtout du plaisir et de la tranquillité, mais aussi plus de liberté et de relaxation.

On note une prédominance des termes en rapport avec le sentiment de paix : tranquillité, relaxant, apaisant, paisible, calme, plénitude, ressourcement, quiétude, sérénité, repos. Les autres propositions tiennent de l'ambiance inhabituelle (voyage, dépaysement, évasion), d'un sentiment général de satisfaction (bonheur, plaisir), ou de l'aspect culturel du site (histoire, authentique, nostalgie). Les sites sont sources de plaisir, de paix et présentent un intérêt grâce à leur ambiance particulière ou à ce qu'ils peuvent offrir sur le plan culturel.

Fréquentation et aspect des paysages

Les participants fréquentent globalement les sites choisis 1 fois par mois, ce qui est assez élevé. Cela est probablement dû à la proximité des sites avec les lieux de résidence et de la petite taille du territoire.

L'aspect des sites est majoritairement jugé constant. La part de remarques positives est tout de même plus importante que celle de remarques négatives. Les participants pensent que dans les années à venir, leurs sites préférés seront soit inchangés, soit mieux aménagés.

Les observations concernant l'aspect des paysages reposent surtout sur la propreté et l'entretien (à améliorer pour certains sites), l'anthropisation, forte ou faible, et la mise en valeur des paysages.



Ces réponses montrent une forte attente sur l'entretien des sites de la part des participants, mais aussi une volonté de leur laisser un aspect très naturel. Les participants pensent également que les sites de Guadeloupe ne sont pas suffisamment mis en valeur et perdent en authenticité.

2. Paysages emblématiques

Le but de cette partie était de savoir comment les participants définissent un paysage emblématique et quels sont pour eux les paysages emblématiques de Guadeloupe.

Caractéristiques des paysages emblématiques

Les participants considèrent en majorité qu'un paysage emblématique est remarquable, c'est-à-dire admirable et avec de grandes qualités. Les participants pouvaient également choisir parmi le caractère connu et reconnu, désignant un paysage dont la célébrité serait avérée, indiscutée ; la fierté, s'appliquant à un paysage dont l'apparence le rend supérieur aux autres ; et l'aspect identitaire renvoyant aux singularités du paysage.



Les autres caractéristiques d'un paysage emblématique proposées par les participants sont les suivantes :



Si certaines propositions renvoient aux quatre suggestions de base (unique et peu commun avec identitaire, beau avec remarquable), on trouve aussi des groupes relatifs à l'aspect naturel (naturel, conservation, préservé, sauvage) et la part mystique du paysage (magique, divin).

Un site sera donc considéré comme emblématique pour les participants en fonction de ses qualités et de l'ambiance qui le caractérise.

Paysages emblématiques de Guadeloupe

Les participants étaient ensuite amenés à proposer les sites qu'ils considèrent emblématiques. Ici les 10 premiers sites uniquement sont considérés parce que les autres ne sont évoqués que par moins de 5 participants.



Paysages emblématiques de Guadeloupe



*Vue sur la Soufrière
(OPP)*



*Baie de Pompierre et
Roches Percées (ULM)*



La Grande Vigie (DEAL)

On retrouve sans grande surprise les 6 sites préférés obtenus avec la première question de l'enquête, dans à peu près le même classement. Pour une meilleure comparaison, la liste des sites préférés à été étendue aux 10 sites préférés.

Paysages emblématiques

1. Soufrière
2. Pointe des Châteaux
3. Chutes du Carbet
4. Terre-de-Haut
5. Les plages
6. Phare de Vieux-Fort
7. Grande Vigie
8. Marie-Galante
9. La Désirade
10. Grande Anse

Paysages préférés

1. Soufrière
2. Pointe des Châteaux
3. Chutes du Carbet
4. Terre-de-Haut
5. Grande Vigie
6. Les plages
7. Grande Anse
8. Phare de Vieux-Fort
9. Marie-Galante
10. Grand Cul de Sac du Marin

Sur les 4 premiers sites des deux classements, il n'y a pas de différence, mais on remarque que la répartition des autres sites change complètement et certains sites ne se répètent pas d'un classement à l'autre (Grand Cul de Sac du Marin et la Désirade). Un site peut donc être apprécié sans nécessairement être considéré comme remarquable et vice versa.

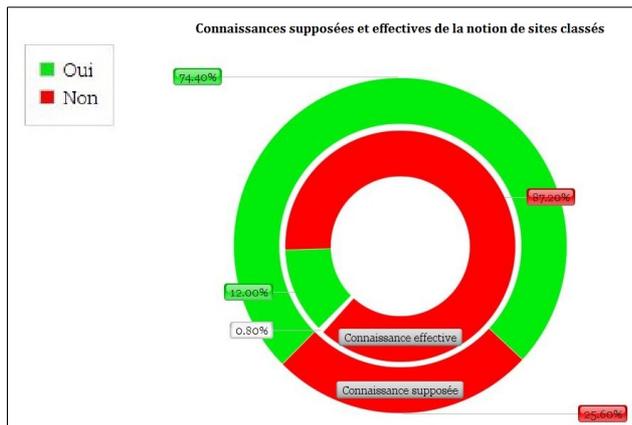
Parmi les sites emblématiques proposés, on retrouve des paysages (la Soufrière, la Pointe des Châteaux, les plages, la Grande Vigie et Grande Anse), mais aussi des territoires (Marie-Galante, la Désirade et Terre-de-Haut) et des lieux ponctuels (les chutes du Carbet, le phare de Vieux-Fort). Cela montre une diversité dans la conception de paysages emblématiques pour les participants qui ne désigne pas nécessairement un site et peut être une région ou un endroit précis.

38 % des participants habitent un site qu'ils considèrent emblématique, et 43 % d'entre eux s'y sont installés par choix.

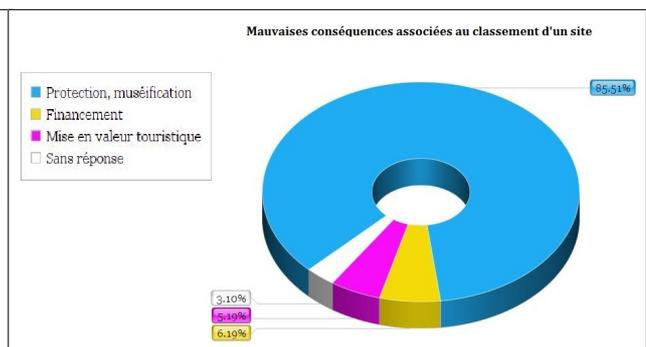
3. Notion de site classé

Cette partie du questionnaire visait à connaître le niveau d'information des participants sur la notion de site classé : ce que signifie le classement d'un site, ses conséquences et la connaissance de la liste des sites classés en Guadeloupe.

Il se trouve que beaucoup de participants confondent la notion de site classé avec d'autres protections. On retrouve une proportion importante de participants affirmant savoir ce qu'est un site classé (74 %) mais peu d'entre eux donnent des réponses exactes sur les conséquences ou des exemples de sites effectivement classés. Il y a donc une connaissance supposée de la notion de site classé largement positive, mais qui est infirmée par la connaissance effective de la notion, c'est-à-dire, la proportion de participants capables de donner sans erreur un site classé et les conséquences associées.



Le détail montre que la mauvaise connaissance des sites classés vient d'une confusion entre l'appellation « site classé » et tous les autres types de protection existant comme les parcs nationaux, les forêts domaniales, etc. Ceux qui connaissent mal les conséquences dues aux sites classés parlent souvent de protection, mise sous cloche ou muséification des sites, ce qui est en contradiction complète avec la notion de site classé. Les autres conséquences évoquées sont l'apport de financement ou une plus grande mise en valeur touristique.



Ces résultats montrent qu'une meilleure communication sur les sites classés serait positive pour l'image des sites classés et leur mise en valeur auprès de la population. Il faudrait expliquer clairement au grand public ce qu'est un site classé, pourquoi classe-t-on les sites et comment est-il géré. Cela permettrait à la population de savoir ce qu'on peut ou ne peut pas faire en site classé et éviter les confusions avec d'autres protections.

Une communication sur place, au moyen de panneau signalant l'entrée et la sortie d'un site classé pourrait être appréciable pour mettre un peu mieux en valeur les sites classés.

Conclusion

Cette enquête permet de montrer que la notion de sites classés, inscrits ou en projet de classement n'est pas encore bien connue du grand public. Très peu de participants savent ce que signifie une telle protection et ses conséquences. Pour augmenter le niveau de connaissance de la population sur cette notion, il faudrait que les informations relatives aux sites classés de Guadeloupe et leur protection soient plus accessibles et largement diffusées. Une communication sur place pourrait également permettre aux Guadeloupéens de mieux situer les sites classés et de les mettre en valeur.

Il serait intéressant de reconduire une telle enquête après une action de communication sur les sites classés afin de voir l'évolution de la popularité des sites concernés, et si la proportion de participants connaissant ce type de protection des paysages a augmenté.

Comparaison avec les résultats de l'enquête « perception et fréquentation des paysages de Guadeloupe »

L'enquête « perception et fréquentation des paysages de Guadeloupe » menée en 2009 par Qualistat dans le cadre de la démarche d'étude pour l'Atlas des Paysages a montré, entre autres, que les paysages sont intuitivement liés à la nature, et qu'ils se définissent selon la vision de l'observateur : c'est ce que l'on voit et ce que l'on ressent.

Certaines questions cette enquête étaient similaires à celle de la présente enquête réalisée par la DEAL, près de 8 ans plus tard, ce qui a permis une comparaison des réponses obtenues en 2009 et celles de 2017.

Les critères revenant majoritairement pour définir un paysage sont : l'aspect naturel, la beauté, son côté relaxant, tranquille, calme, et le fait qu'il soit vaste. Cependant, le critère de beauté reste fondamental pour les participants des deux enquêtes. On peut quand même noter une plus grande appréciation de l'aspect naturel du paysage dans l'enquête de 2009.

Dans les deux enquêtes, les participants considèrent en majorité qu'un paysage emblématique est remarquable. Le classement des paysages emblématiques montre des variations entre 2009 et 2017.

Paysages emblématiques (2009)

1. Soufrière
2. Chutes du Carbet
3. Les plages
4. Pointe des Châteaux
5. Les Mamelles et la route de la traversée

Paysages emblématiques (2017)

1. Soufrière
2. Pointe des Châteaux
3. Chutes du Carbet
4. Terre-de-Haut
5. Les plages

On notera que la dénomination « les plages » de l'enquête de 2009 prend en compte les plages de sites classés, alors que celle de 2017 non.

Cela permet de constater une éventuelle montée en popularité de certains sites comme la Pointe des Châteaux ou Terre-de-Haut, en tant que sites emblématiques de Guadeloupe.

Les deux enquêtes se rejoignent sur l'évaluation globalement positive des paysages selon les participants ; ainsi que sur les remarques concernant la pollution des sites et les activités humaines, qui limiteraient leur fréquentation lorsqu'elles sont trop présentes. Les participants des deux enquêtes souhaiteraient voir un meilleur entretien des paysages de Guadeloupe.

Sur les deux enquêtes, on retrouve les effets de la proximité des sites et des lieux de résidence (raison majeure de visite des différents lieux selon l'enquête « perception et fréquentation des paysages de Guadeloupe ») sur la fréquentation moyenne, évaluée en 2009 à 2,1 fois par mois. Ce résultat rejoint celui de 2017, évalué à 1 fois par mois.

Évaluation de l'enquête

Les 132 réponses ont été obtenues grâce à la diffusion de l'enquête sur internet (site de la DEAL, page facebook...) et par écrit, avec la mise à disposition de questionnaires au format papier à l'accueil de la DEAL de Saint-Phy.

La diffusion de l'enquête peut être jugée globalement efficace, puisqu'elle a touché les communes de la Basse-Terre, de la Grande-Terre, la Désirade et Marie-Galante. La faible participation des 15-25 ans (6%) et des plus de 66 ans (0,8%) doit venir de la fréquentation peu marquée de ces tranches d'âge sur le site et la page facebook de la DEAL. Les catégories socio-professionnelles montrent que l'enquête a vraisemblablement tourné autour des employés de la DEAL et leurs connaissances.

Concernant le nombre de réponses incomplètes assez élevé, leur analyse indique que l'arrêt de l'enquête se fait après la question relative classement des six sites préférés ou pendant la proposition des critères d'appréciation des sites. Pour diminuer le nombre de réponses incomplètes, peut-être aurait-il fallu demander une raison globale d'appréciation des sites, comme ça a été fait pour la fréquentation et l'aspect des sites ; ou proposer des adjectifs et laisser une zone d'expression pour les participants qui voudraient proposer d'autres critères ?